

Avis voté en plénière du 9 septembre 2014

La saisonnalité dans les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires : une réalité méconnue aux enjeux pourtant importants

Déclaration du groupe de l'UNAF

Cet avis met le projecteur sur le travail saisonnier en agriculture : un sujet trop peu connu, peu étudié et sur lequel il était temps de se pencher étant donné les nombreux enjeux qu'il comporte. Les impacts économiques dans les secteurs de production en tension où la distribution impose ses règles, les impacts sociaux et de santé pour les travailleurs eux-mêmes, les impacts environnementaux en font un sujet par nature du Conseil économique, social et environnemental.

Constituant un apport décisif à la vitalité économique des secteurs d'activités concernés et des territoires, le travail saisonnier en agriculture méritait que soit conduit un travail approfondi. L'avis est riche de propositions et le groupe de l'UNAF porte son attention principalement sur deux d'entre elles : d'abord améliorer les conditions de vie des saisonniers en facilitant l'accès aux transports, au logement et aux services aux familles et également encourager la consommation de produits locaux de saison.

Sur le premier point, selon une étude de l'INSEE de 2009 sur « L'emploi salarié dans le secteur agricole : le poids croissant des contrats saisonniers », il apparaît clairement que les femmes et les jeunes sont sur-représentés dans les contrats les plus courts. Ainsi, 40 % des CDD saisonniers sont signés par des femmes, contre 36 % des CDD non saisonniers et 32 % des CDI.

Le groupe de l'UNAF, face à ce constat est donc attentif à ce que les services aux familles soient bien pris en compte dans l'environnement du travail saisonnier. Pour les parents travailleurs saisonniers, les horaires atypiques, les périodes de l'année non travaillées nécessitent des réponses adaptées au regard des modes d'accueil de la petite enfance, mais aussi au regard des activités périscolaires ou des centres de loisirs. Certaines collectivités ont développé des solutions pour répondre à ces demandes spécifiques, qui doivent trouver maintenant la voie de leur généralisation.

La deuxième recommandation, qui retient l'attention du groupe de l'UNAF concerne l'information et l'éducation du consommateur sur les produits locaux de saison. Cette approche est un sujet familial par essence et au sein de l'Institution familiale, certaines UDAF se sont mobilisées pour sensibiliser les familles. Ainsi par exemple, l'UDAF du Gard a créé fin 2013, en partenariat avec Solidarité Paysans, l'association « Aux petits oignons » permettant d'associer des producteurs et des consommateurs dans une relation commerciale équilibrée et solidaire pour favoriser la consommation de fruits et légumes frais, produits localement et en améliorer l'accès, notamment pour les familles les plus modestes.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.